



## L'histoire et les monnaies du comté de Melgueil

*Exposé fait devant la SSN en septembre 2012  
par Jacques Daunis*

Le système monétaire en France entre le IX<sup>ème</sup> et le XIV<sup>ème</sup> siècle paraît totalement désordonné. Il existe en effet une multitude de monnaies féodales parallèlement aux monnaies royales car les Comtes, jusque là nommés par le pouvoir central, se sont rendus indépendants et ont usurpés le droit de battre monnaie. La plus célèbre et la plus utilisée des monnaies dans le Languedoc médiéval est certainement la monnaie de Melgueil qui était la monnaie officielle de Montpellier et qui était largement répandue. La plupart des trésors de cette époque en contient, on en a même retrouvé dans le désert de Gobi en Chine, jusqu'à la rançon de Louis IX (Saint Louis) payée aux Sarazins qui en contenait une forte proportion. Toutes ces monnaies féodales appartiennent cependant au même système monétaire du *denier* hérité de l'empire romain (la *maille* ou *obole* valait  $\frac{1}{2}$  *denier*, et le *pogès*  $\frac{1}{4}$  de *denier*, le *sou* correspondait à 12 *deniers* et la *livre*, monnaie de compte, à 20 *sous* soit 240 *deniers*).



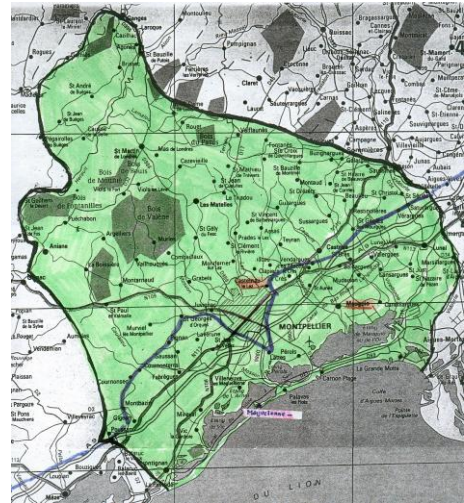
### Un peu d'histoire

L'histoire mouvementée du comté de Melgueil fait partie du patrimoine de notre région qui fut pendant quelques siècles l'une des plus importantes du sud de la France.

Cette région s'est petit à petit façonnée après la perte de l'influence romaine. La Narbonnaise, ancienne colonie romaine, est en cette moitié du V<sup>ème</sup> siècle une province du royaume Wisigoths, mais en 507 ces derniers sont vaincus par les Francs à Vouillé : le royaume Wisigoth restant va constituer la Septimanie. Quelques années plus tard l'évêché de Maguelone est créé sur une île au milieu d'un étang, les Wisigoths ayant abandonné l'hérésie arienne pour devenir catholique. Mais en 711 les Arabes débarquent en Espagne puis franchissent les Pyrénées et s'installent à Narbonne en 720 : la totalité de la Septimanie est conquise par les Arabes et en particulier l'île de Maguelone. Mais l'avancée de cette conquête est interrompue en 732 par Charles Martel à Poitiers, dans notre région il fait raser toute la ville de Maguelone afin d'éviter la possibilité d'une tête de pont sarrasine, tous les habitants de l'île se réfugient alors à Substantion (Castelnau le Lez), ancienne cité romaine, où vont cohabiter les pouvoirs temporel et spirituel. Pour administrer la région reconquise, le pouvoir

royal nomme un haut dignitaire qui portera le titre de Comte de Maguelone et de Melgueil (titre qui sera ensuite divisé), administrateur au début à titre temporaire mais qui deviendra vite héréditaire.

Le premier Comte de Maguelone et de Melgueil pourrait être un dignitaire wisigoth appelé Malgeriu ?, suzerain d'un vaste territoire dont le chef lieu serait situé à l'origine à Maguelone. Ce territoire était considérable par son étendue car il occupait toute la partie orientale du département de l'Hérault, c'est à dire près de son tiers, le reste étant occupé par les Vicomtés de Lodève, de Béziers et d'Agde. C'est vraisemblablement vers 919 que Bernard 1<sup>er</sup>, Comte devenu héréditaire, va s'installer à Melgueil où il établira un château fortifié.



Ce ne sera qu'au début du XI<sup>ème</sup> siècle que la cathédrale de Maguelone, rasée par Charles Martel, sera reconstruite ainsi qu'une enceinte pour protéger le site. C'est à ce moment là aussi vers 1060, qu'afin de se protéger de ses puissants voisins ainsi que du roi de France qui voulait étendre le domaine royal jusqu'à la Méditerranée, le Comte Pierre 1<sup>er</sup> de Melgueil, se sentant menacé, se met sous la protection du Pape Grégoire VII, le reconnaît comme suzerain et lui donne l'évêché de Maguelone.

Un siècle plus tard, en 1172, le comté de Melgueil deviendra la propriété du Comte Raymond VI de Toulouse qui portera aussi le titre de Raymond IV de Melgueil à la mort de sa femme, la Comtesse Emessende Pelet de Melgueil (voir la liste des comtes). Cette dernière avait en effet été choisie par sa mère Béatrix de Melgueil comme unique héritière du comté, au détriment de son frère Bertrand Pellet Comte de Melgueil.

Mais en 1221 le Pape Innocent III confisque le comté de Melgueil à Raymond VI, Comte de Toulouse, et le place sous la suzeraineté de l'évêque de Maguelone, Guillaume d'Autignac. Pierre II d'Aragon, qui possède le Roussillon et la Catalogne et qui par son mariage avec Marie de Montpellier fille d'Eudoxie nièce de l'empereur byzantin Jean II de Comnene, place Montpellier, grande place commerciale, sous sa domination et devient donc le vassal de l'Evêque tout en combattant son pouvoir. Son frère étant le Comte de Provence, l'accès à la Méditerranée est bloqué pour le roi de France. Seule la partie à l'est du Vidourle est consentie au royaume. Pour cette raison Louis IX (Saint Louis) est obligé de faire construire un port à Aigues-Mortes afin de pouvoir embarquer pour la terre sainte. Mais en 1273 Jacques III d'Aragon, en conflit avec la population montpelliéraine, vendra la Seigneurie de Montpellier, dépendante du Comté de melgueil, au roi de France Philippe III le Hardi.

Lors de la guerre contre les Albigeois engagée par le roi de France, le dernier Comte de Toulouse régnant, Raymond VII, capitule et signe en 1229 le traité de Meaux avec Blanche de Castille au nom de son fils Louis IX. Le comté est confisqué mais le roi n'ose pas se l'approprier. C'est seulement en 1271 sous le règne de Philippe III le hardi que le comté de Toulouse et toutes ses possessions seront définitivement réunis à la couronne.

## La monnaie de Melgueil

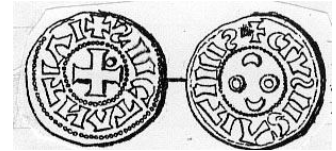
La frappe de l'or ayant été abandonnée sous les carolingiens (celle-ci n'a été reprise que sous Saint Louis 1226-1270), le denier et l'obole constituaient l'armature du système monétaire fondé sur l'argent. Ces monnaies étaient plus ou moins noires selon leur teneur en argent fin, elles étaient fragiles, se tordaient facilement et avaient un poids faible et variable selon l'époque (en 1174 par exemple un denier pesait 1,123g alors qu'en 1261 il ne pesait plus que 1,020g) sans compter la diminution de l'aloï. Elles avaient donc une faible valeur correspondant à un usage de la vie courante.

La création plus tard en 1273 du « gros de Montpellier » (ci-contre) par Jacques 1<sup>er</sup> roi d'Aragon et seigneur de Montpellier palliait à la fois le manque de numéraire et permettait un moindre volume de monnaies lors de transactions commerciales.

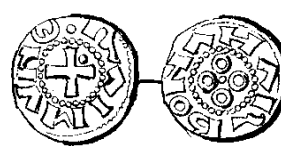


A l'origine la monnaie de Melgueil appartenait exclusivement aux Comtes de Melgueil mais à partir de 1130 les seigneurs de Montpellier se sont attribués des droits sur cette monnaie.

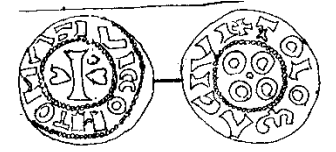
Une première monnaie est mentionnée en 919 au type frappé jadis à Toulouse, au droit une croix pattée cantonnée d'un besant avec la légende SVCTANTIAI pour Substantion et au revers 2 croissants et 2 annelets posés en croix et entourés de +CTVSIICAITILLIS (légende dont on ne connaît pas la signification, peut-être « Castelnaud » ?).



De 986 à 1030, règne de Raymond 1<sup>er</sup>, on observe l'influence de la monnaie de Narbonne ainsi que de Toulouse, influence dont on ignore l'intérêt.



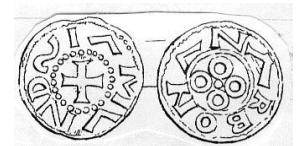
ORAIMVN NAIMBONA



VICCOMTONA +TOLOSA

La série suivante concerne des pièces plus lourdes, de 1,20g à 1,60g, frappées en bon argent sur des flans plus épais, mais aussi des pièces plus légères avec dans leur légende des lettres « pseudo arabes ».

On ne connaît pas la chronologie entre les pièces à croix pattée et celles à la croix melgorienne.



La dernière série est de loin la plus commune, produite dans les 3 ateliers de Substantion, Mauguio et Maguelone. On en compte 3 types selon la forme des pénon de la croix : fin, trapu ou aigu.



En conclusion, la monnaie de Melgueil est née après l'affaiblissement du pouvoir central Carolingien et elle disparaît au début du XIV<sup>ème</sup> siècle lorsque le pouvoir Capétien impose l'exclusivité de battre monnaie. En 1292 Philippe le Bel restreint le cours de la monnaie aux limites du diocèse de Maguelone et en 1317 Philippe le Long réserve au roi de France seul le droit de battre monnaie.

## Généalogie des Comtes de Melgueil

